

“Les hôpitaux psychiatriques sont les grands oubliés”

SANTÉ MENTALE

Pas assez de masques, pas de consignes, arrivants à risques : les médecins chefs tirent la sonnette d'alarme.

Le personnel médical est en première ligne du front pour combattre le coronavirus. Les établissements gèrent les vagues successives en priant pour éviter la saturation. Les hôpitaux psychiatriques ont le sentiment diffus d'être les laissés-pour-compte. Pourtant, ils représentent 12 400 lits et ont décidé de tirer la sonnette d'alarme. “Nous avons la désagréable impression d'être les oubliés de cette crise”, affirme Éric Constant, le président de l'association des médecins chefs des hôpitaux psychiatriques francophones et membre de l'Académie royale de médecine.

Preuve à l'appui, le bricolage parfois surréaliste l'emporte alors que nous parlons, ici aussi, de santé publique.

“À raison, le personnel médical est mis en avant, mais j'entends beaucoup parler de celui des maisons de repos et des infirmières à domicile mais pas un mot pour les hôpitaux psychiatriques. Pire, nous n'avons reçu aucune consigne alors que nous connaissons des cas avé-

rés de Covid-19 au sein de certains établissements et nous devons aussi faire face régulièrement à de nouvelles arrivées.”

En effet, la justice n'est pas à l'arrêt. Elle continue à mettre des individus en observation psychiatrique. Ces derniers sont hospitalisés de force par mesures de protection de la personne.

“Certains peuvent être porteurs de virus et contaminer tout l'hôpital. Encore heureux que l'ensemble des médecins chefs ait lancé une coordination étroite pour que nous prenions des dispositions communes, mais nous n'avons aucune consigne du SPF Santé (le niveau fédéral), ni de l'Avic (la Région wallonne).”

Il y a une dizaine de jours, le docteur Constant, actif à Notre-Dame des Anges à Glain (Liège), a écrit un courrier, en sa qualité de président de l'association des médecins chefs,

à Sophie Wilmès, Première ministre, Maggie De Block, ministre fédérale de la Santé, mais aussi à Elio Di Rupo, ministre-Président wallon, et Christie Morreale, ministre de la Santé de la Région wallonne.

Des cas de Covid-19 ont été recensés dans plusieurs établissements.

Bilan : aucune réponse et même aucun accusé de réception.

Même constat malheureux pour un courrier commun avec son homologue néerlandophone.

Autrement dit, ils naviguent à vue. Ils ont donc décidé de... décider eux-mêmes.

“Les masques commencent à arriver au compte-gouttes mais pas en suffisance, notamment les fameux FFP2, qui sont en net déficit”, note Jean-Louis Feys, médecin chef à l'Institut Saint-Bernard de Manage. Nous avons volontairement choisi de protéger le personnel. Notamment en annulant les activités thérapeutiques (atelier bois, gestion de substances...) qui regroupaient plusieurs unités. Nous évitons au maximum les mélanges. Nous avons aussi proposé de confiner durant 14 jours le moindre nouveau patient envoyé par la justice. Nous n'avons aucun moyen direct de les tester. Nous préférons ne prendre aucun risque et l'isoler avec un masque chirurgical et les repas en chambre. Du moins lorsque c'est logiquement possible. Ces consignes d'auto-régulation, nous avons dû les sucer de notre pouce...”

Une prise de conscience très professionnelle mais qui met le doigt sur des manquements. Et qui cache aussi un taux d'absentéisme dans les hôpitaux psychiatriques.

“Nous avons des malades au sein du personnel mais aussi, et c'est humain, des personnes qui ont peur. Peur pour leur santé.”

Jean-Marc Ghéraille



la justice continue à mettre des individus en observation psychiatrique. © HAULOT

Les psys s'adaptent pour travailler à distance

Les thérapeutes sont invités à proposer des consultations par téléphone ou par Skype.

Les psychologues se voient forcés d'adapter leurs modes de fonctionnement pour ne pas mettre leurs patients, ni eux-mêmes, en danger. En cette période très anxiogène, il n'est en effet pas question pour les psys d'abandonner le lien thérapeutique, ce qui les pousse à trouver de nouvelles façons d'exercer leur métier.

“Dans certains centres, on a recommandé aux psychologues d'annuler toutes les consultations, sauf les plus urgentes, c'est-à-dire les rendez-vous avec les personnes qui risquent de développer de grosses angoisses ou de faire une décompensation. Le but est de désengorger les hôpitaux et les services d'urgence. Pour les autres patients, on propose de faire les consultations par téléconfé-

rence”, explique Barbara Decroly, psychologue clinicienne et thérapeute familiale et de couple.

Les patients sont donc invités à suivre des consultations via Skype ou par téléphone, pour des tarifs identiques à ceux d'une consultation habituelle.

Les patients qui ne sont pas intéressés par les consultations à distance peuvent généralement continuer à se rendre chez leur thérapeute. “Si les patients acceptent les consultations à distance, c'est

tant mieux. Mais si la personne a besoin d'un contact direct, il vaut mieux qu'elle vienne au cabinet. Tout est désinfecté entre chaque patient pour éviter les risques de contagion. On invite aussi les patients à attendre dans la voiture plutôt que dans la salle d'attente”, précise la psychologue.

La période de confinement se révèle très difficile à supporter pour de nombreuses personnes. Le travail des psychologues est donc particulièrement important. “De nombreux patients font part de

leurs difficultés à vivre confinés. Ils se demandent comment gérer le stress et l'angoisse provoqués par le confinement et peinent à gérer leurs émotions. Pour les personnes qui souffrent de troubles alimentaires, rester seul à la maison se révèle particulièrement compliqué et les risques de rechute ou de crise sont bien réels.”

La ministre de la Santé Maggie De Block a d'ailleurs pris la décision de rembourser les consultations vidéo avec les psychologues agréés.

Maïli Bernaerts